

Urssaf Champagne-Ardenne
TSA 10030
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne urssaf.fr
Par téléphone au 39 57
de 9 h à 17 h
(service gratuit + prix appel)

A.D. SPERA
31 RUE DES VANNES
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS

Reims, le 16 février 2026

**Objet : attestation relative aux déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales
dans le cadre d'une liquidation amiable - Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale**

Monsieur,

Dans le cadre des dispositions prévues par l'article R.237-7 du code du commerce, je vous adresse votre attestation relative aux déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'entreprise/structure non-employeur, je soussigné, Franck LAMARTINE, directeur de l'Urssaf Champagne-Ardenne, certifie que la présente attestation vous est délivrée pour l'établissement suivant :

A.D. SPERA
31 RUE DES VANNES
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
N° Siret : 90829119800012

J'attire votre attention sur le fait que le document a été établi en l'absence de compte actif à l'Urssaf. Il certifie que l'Urssaf n'a pas connaissance à ce jour de présence de salarié au sein de votre entreprise. Il ne préjuge pas de l'exactitude de vos déclarations et/ou des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

Code de sécurité : FU38TNBWZK4I4A3

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document
s'effectue sur urssaf.fr/verification-attestation

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par son destinataire.

Fait pour valoir ce que de droit.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Directeur
F. LAMARTINE

